

Cayenne, le 11 octobre 2022

Elisabeth BRILLOUET
IEN - EG Lettres Histoire-Géographie

A
Mesdames et Messieurs les professeurs de
Lettres-Histoire-Géographie-EMC

S/C de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
des lycées professionnels et
SEP des lycées polyvalents publics et privés.

Rectorat

**Service
Corps
d'Inspection
second degré**

Affaire suivie par :
BRILLOUET Elisabeth
elisabeth.brillouet@ac-
guyane.fr

Objet : LETTRE DE RENTRÉE

Secrétariat

Monique BOSTON
Téléphone
05 94 27 22 31
Fax
05 94 27 21 52
[Monique.boston@ac-
guyane.fr](mailto:Monique.boston@ac-guyane.fr)

**B.P. 6011
97306
CAYENNE
Cedex**

Réf. : 022/023-0030-EB

Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire 2022-2023, je tiens à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente rentrée pédagogique avec les élèves dont vous êtes responsables dans vos établissements respectifs. J'espère que cette année scolaire sera fructueuse et riche en enseignements pour tout un chacun, que vous enseignez déjà dans l'académie ou que vous débutez en Guyane. Je souhaite d'ailleurs la bienvenue à tous les enseignants qui rejoignent les équipes Lettres-HGEMC de l'académie.

Aussi, j'adresse mes félicitations aux lauréats des CAPLP interne et externe. D'ailleurs, j'encourage les enseignants qui ont été admissibles à l'un des deux concours ainsi que tous les autres professeurs contractuels à s'inscrire au(x) CAPLP interne et/ou externe et à s'investir dans la préparation de ces concours.

Enfin, je remercie chaque professeur pour son implication en faveur de la réussite des élèves ainsi que pour son investissement dans le champ disciplinaire, que ce soit au niveau des missions attribuées, des formations et des tutorats accomplis, de la coordination disciplinaire, des examens, des projets et de l'accompagnement des élèves au quotidien.

Avant de poursuivre mon propos, je vous invite à relire la [circulaire](#) de rentrée 2022 du 29 juin 2022, dont voici un extrait :

« L'excellence, l'égalité et le bien-être sont les objectifs majeurs de cette année scolaire. L'excellence est la promesse que nous devons à chaque élève, de l'école maternelle au lycée général, technologique ou professionnel. L'égalité passe par la compensation des difficultés et différences de situation en renforçant les moyens consacrés aux élèves les plus défavorisés. Le bien-être implique une attention soutenue à chacun de nos élèves, dans une ouverture à l'autre et au monde. »

A ce sujet, je vous invite à consulter sur Eduscol, la nouvelle démarche proposée cette année aux établissements et écoles, à l'échelle nationale : [« NOTRE ECOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »](#).

<p style="text-align: center;">PRIORITÉS NATIONALES ET ACADÉMIQUES</p> <p style="text-align: center;">CHAMP DISCIPLINAIRE LETTRES-HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</p> <p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE.</p>

1- Les valeurs de la République

Afin de vous accompagner dans la [TRANSMISSION DES VALEURS REPUBLICAINES](#), la plateforme Eduscol propose un ensemble de [documents](#) et de [ressources](#) qui pourront venir en appui de vos cours et projets ; le vademecum sur la laïcité par exemple.

2- Les évaluations nationales et le champ « Littératie/maitrise de la langue ».

Les tests de positionnement, de littératie en CAP et de Français en seconde Baccalauréat professionnel, sont désormais accomplis. Par conséquent, vous pouvez dès à présent constituer les groupes de besoin, à partir notamment des résultats des [TESTS DE POSITIONNEMENT](#) pour chaque niveau.

Les ressources du site Eduscol ainsi que le diaporama [« EXPLOITATION DES TESTS DE POSITIONNEMENT EN LP »](#) vous aideront à construire collectivement la réflexion sur la nécessaire consolidation des fondamentaux.

Aussi, la formation en « littératie/ maitrise de la langue » devrait se poursuivre en 2022-2023, notamment au sujet des cours massés pour les classes d'entrants (sur le mode M.A.C.L.É).

3- La mise en œuvre des nouveaux programmes en Terminale Baccalauréat professionnel.

Une intervention auprès de l'ensemble des professeurs en charge des terminales Baccalauréat professionnel sera prochainement programmée afin de préciser les attendus du programme limitatif au regard de l'objet d'étude global en Lettres. Je rappelle que le [VADEMECUM ACADEMIQUE LETTRES TBCP](#) rassemble les programmes général et limitatif, les ressources locales autour du carnaval ainsi que les modalités de la nouvelle épreuve en français. Aussi, les [SUJETS](#) relatifs aux nouvelles épreuves de la session 2022, en français et en Histoire-géographie-EMC, sont consultables sur le site académique.

4- L'accompagnement pour la mise en œuvre des CCF en CAP.

Tout d'abord, le [VADEMECUM CCF CAP LETTRES-HGEMC](#) est spécialisé sur la question des CCF en CAP, sans mentionner les épreuves ponctuelles destinées aux candidats libres (ou autres) afin de clarifier le propos concernant les élèves dont vous avez la responsabilité en établissement scolaire.

Ensuite, le [VADEMECUM ACADEMIQUE OUTILS CCF CAP](#) a été élaboré en 2021-2022, afin d'harmoniser les pratiques, y compris pour la restitution des épreuves.

Enfin, un accompagnement de proximité sera dispensé par les chargés de mission responsables des professeurs contractuels.

5- Le dispositif « accompagnement renforcé ».

Comme vous le savez, le dispositif intitulé « Accompagnement renforcé » comporte trois axes dont vous devez/pouvez vous emparer selon les cas.

La consolidation, réservée au français et aux mathématiques, est fondamentale en seconde, voire même en première BCP.

L'accompagnement personnalisé, basé sur la méthodologie et le développement de l'autonomie de l'élève, concerne particulièrement le champ disciplinaire Lettres-HGEMC.

L'ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION qui, s'il débute en seconde CAP et BCP, doit s'intensifier en première BCP pour prendre toute sa place en terminale BCP à travers les deux modules « Insertion dans le monde professionnel » et « Poursuite d'études ». Comme il a été dit lors des formations mixtes « Orientation/disciplines », chaque professeur doit jouer un rôle dans l'accompagnement des apprenants à l'orientation.

« Dans le **cadre de l'accompagnement renforcé** et pour les élèves qui se destinent à une **insertion professionnelle rapide**, l'accent sera mis sur la **formation aux techniques de recherche d'emploi et au renforcement des compétences professionnelles** en lien direct avec les entreprises et structures locales pourvoyeuses d'emplois. (...) Dans tous les lycées professionnels, des actions spécifiques permettant l'accès facilité à l'emploi seront déployées, dans la continuité des modules d'insertion des classes de terminale... Les **poursuites d'études après le baccalauréat professionnel**, et notamment en sections de technicien supérieur, continueront pour leur part à être **encouragées par une pédagogie adaptée** permettant d'améliorer la réussite, très insuffisante encore. ». Circulaire de rentrée.

6- Les aménagements en Terminale Bac Pro

Dans le cadre des AMENAGEMENTS EN TERMINALE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, les possibilités organisationnelles sont désormais multiples puisque d'une part, la co-intervention est ouverte à d'autres disciplines de l'enseignement général, et d'autre part, les 26 heures attribuées peuvent être, soit dédiées à un atelier de philosophie, soit à l'abondement des heures prévues pour les modules post-baccalauréat.

Quel que soit le choix opéré dans votre établissement, il est fondamental, en tant que professeur de Lettres-HGEMC, que vous puissiez participer à au moins l'une des modalités proposées : co-intervention, atelier « philosophie » et/ou renforcement des heures dédiées à l'orientation, afin de prolonger l'acquisition des compétences du champ disciplinaire par les apprenants.

7-Les examens

Les résultats académiques de la session 2022, en français et histoire-géographie-EMC, vont être prochainement transmis aux chefs d'établissements ainsi qu'aux coordinatrices et coordinateurs pour diffusion auprès des équipes. Vous disposerez ainsi des moyennes académiques dans chaque discipline, ainsi que des moyennes par établissement et par filière.

Aussi, je vous invite à consulter les FICHES-BILAN établies à l'issue des oraux et des corrections, celles-ci vous ayant déjà été transmises début juillet.

Enfin, concernant les apprentissages des élèves et les résultats aux examens dans le même temps, je vous renvoie aux FICHES EDUSCOL relatives à l'acquisition progressive des compétences dans les différentes disciplines. D'ailleurs, je rappelle l'existence du VADEMECUM ACADEMIQUE COMPÉTENCES BCP qui constitue un document incontournable pour l'évaluation par compétences.

Comme vous le savez, le [LIVRET SCOLAIRE DU LYCEE](#) (LSL) spécifique à la voie professionnelle, a été publié au BO n°28 du 10 juillet 2020. Il comporte une évaluation chiffrée ainsi qu'une évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement.

Enfin, sur le site académique, vous accéderez aux [CALENDRIERS DES EXAMENS DE LA SESSION 2023](#), sachant que les épreuves orales, fixées en académie, n'apparaissent pas sur ces tableaux.

ACCOMPAGNEMENT

1-Les visites-conseil et rendez-vous de carrière

En premier lieu, je rappelle qu'un [courrier de cadrage](#) concerne les visites-conseil des professeurs contractuels et stagiaires, ainsi que les visites d'accompagnement et [rendez-vous de carrière](#) des professeurs titulaires dans le cadre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (P.P.C.R.). L'arrêté du 7 mai 2017, a en effet modifié l'évaluation des professeurs puisqu'il institue un accompagnement tout au long du parcours professionnel ainsi que trois rendez-vous de carrière (6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons). J'attire cependant votre attention sur **l'arrêté du 21 juin 2019, modifiant le délai de notification du rendez-vous de carrière, au plus tard 15 jours calendaires avant ce dernier**. L'ensemble des visites vise à vous accompagner et les rendez-vous de carrière à établir un bilan évolutif de votre parcours d'enseignement et de votre carrière.

2-La formation continue

Le [PLAN DE FORMATION](#) doit permettre à chacun de monter en compétences au niveau disciplinaire et de mieux appréhender les divers dispositifs mis en place dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle. Aussi, certains modules proposés apporteront une meilleure connaissance locale, sur les plans historique, géographique et culturel, en lien avec les [programmes adaptés](#). Enfin, le plan de formation 2021-2024 assure la pérennité des modules dédiés aux professeurs débutants et aux accompagnements de proximité.

3-Le site académique en Lettres-HGEMC :

L'intervenant académique au numérique (IAN) pourvoit à l'alimentation régulière du site Lettres-histoire-géographie de l'académie de Guyane. Vous pouvez aussi proposer des ressources pédagogiques et didactiques afin de favoriser la mutualisation et le travail collaboratif en Lettres-Histoire-géographie.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site disciplinaire de l'académie <https://lettres-histoire-geographie.dis.ac-guyane.fr/> où vous trouverez toutes les informations utiles, textes et référentiels officiels ainsi que des ressources pédagogiques, et à vous inscrire sur la plate-forme de formation en ligne m@gistère : <https://magistere.education.fr/dgesco/>

Le I.A.N. est à votre disposition pour toute question relevant du numérique ; vous pouvez le contacter par courriel : matthias.esneault@ac-guyane.fr

4-Les chargés de mission en 2022-2023 :

Les chargés de mission apportent une aide à l'inspection pour l'accompagnement des professeurs contractuels, la formation des enseignants et la consolidation des apprentissages des élèves.

Hélène orliange, PLP Lettres-HGEMC au LP Michotte, se trouve principalement chargée de la logistique des formations et des examens ainsi que de la communication.

Sandra Emmanuel-Émile, PLP Lettres-HGEMC au LPO Melkior Garré, est en charge du suivi des professeurs contractuels et de la construction d'outils pédagogiques et didactiques.

Sylvain Poitier, PLP Lettres-HGEMC au LPO Lumina Sophie, se voit chargé du suivi des professeurs contractuels du bassin de l'Ouest.

En attendant de vous rencontrer en présentiel, je vous souhaite une année scolaire bénéfique et fructueuse avec vos élèves. Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service des apprenants de l'académie de Guyane et je vous en remercie.

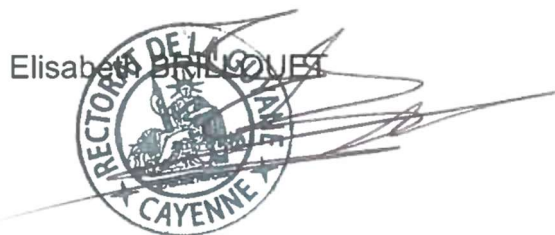
Un lycée professionnel d'excellence pour assurer la réussite de tous.

« Près d'un tiers des lycéens s'engagent dans la voie professionnelle et choisissent plus tôt que d'autres leur futur métier. Ces parcours sont insuffisamment promus, alors qu'ils peuvent offrir aux jeunes de remarquables trajectoires de formation et répondent utilement aux besoins sociaux et économiques de la Nation... **Au cours du premier trimestre de l'année scolaire, la Semaine des lycées professionnels permettra dans toutes les académies de valoriser cet univers trop souvent négligé et mésestimé.**

La transformation engagée du lycée professionnel sera poursuivie. L'organisation de la classe de seconde par famille de métiers, la co-intervention des professeurs des matières professionnelles et générales, la réalisation d'un chef d'œuvre par les élèves sont autant d'avancées pédagogiques qui concourent à la motivation et à la réussite du plus grand nombre. » Extrait de la circulaire de rentrée.

M.Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Elisabeth BRILLOUET, IEN Lettres-HGEMC



NB- Les expressions soulignées en bleu constituent des liens qui renvoient vers le site disciplinaire académique ou à la plateforme Eduscol.